Index Davos 2017 : le tourisme tunisien en recul

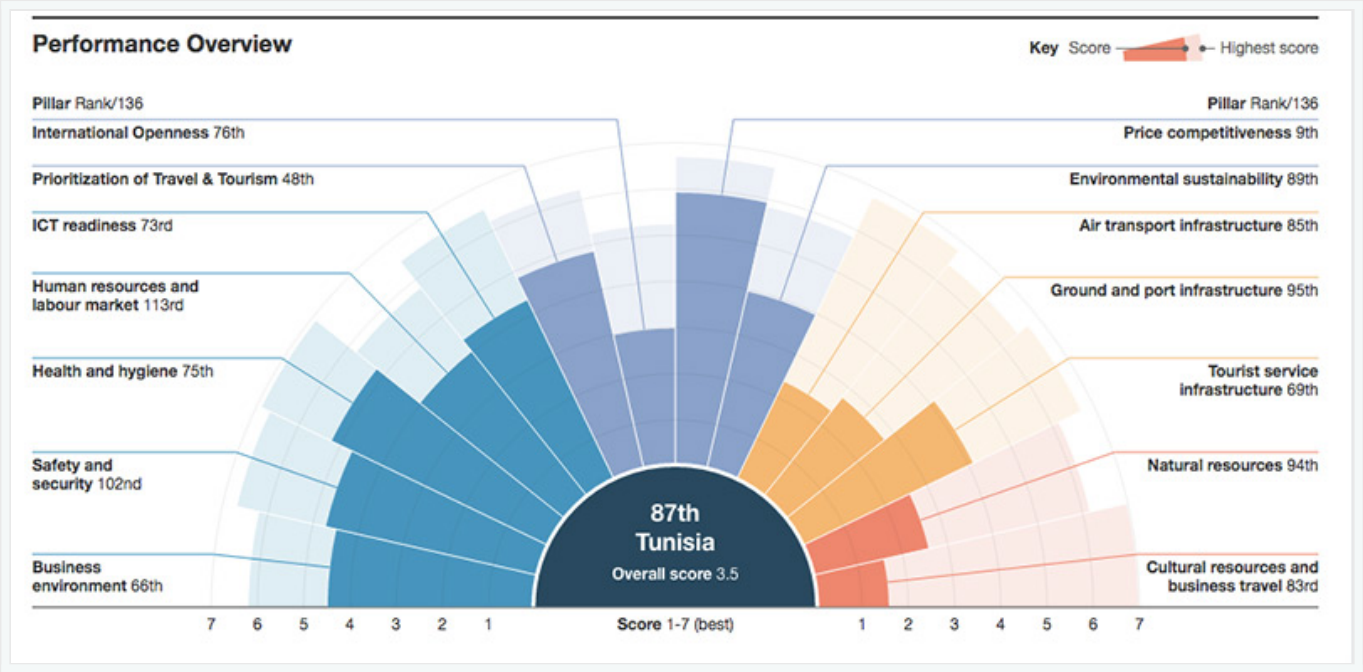
L'édition 2017 de l'index biennal de la compétitivité du tourisme et du voyage, que publie le Forum économique de Davos, vient de paraître. Il voit le tourisme tunisien reculer de plus de 8 places, enregistrant le 87e rang sur 135 pays, contre un classement au 79e rang (sur 141 pays) deux ans auparavant.

En fait, durant les deux dernières années, la destination a vu ses critères de compétitivité évoluer d'une manière inégale. C'est ainsi, par exemple, que la Tunisie gagne plus de 13 places pour sa "gestion de l'image de la destination", passant du 133e rang (sur 141 pays) au 120e (sur 135 pays), tout en perdant sur d'autres critères tels que "ressources humaines et marché du travail" (113e rang au lieu du 87e) ou "infrastructure transport aérien" (85e rang au lieu du 77e).

Rapport complet à consulter sur **http://reports.weforum.org/travel-and-tourism-competitiveness-report-2017/country-profiles/#economy=TUN**

Lire aussi notre article **"Réformer le tourisme tunisien : un livre pour le dire"**.

Graphique extrait du rapport "Travel & Tourism Competitiveness" 2017



MIT : la FTH communique

Le nouveau bureau de la FTH a profité du salon MIT pour présenter sa nouvelle démarche concernant l'endettement et le financement de l'hôtellerie.

A l'occasion du salon MIT qui se tient jusqu'au 8 avril au Parc des expositions du Kram, la FTH a tenu aujourd'hui une conférence de presse où elle a présenté son nouveau bureau, sa nouvelle identité visuelle ainsi que les grandes lignes du livre blanc sur l'endettement et le financement de l'hôtellerie exposées par le président de la FTH, Khaled Fakhfakh, ainsi que le DG de la STB, Samir Saïed.

Etaient présents de nombreux professionnels et financiers dont les deux anciens présidents de la FTH (Radhouane Ben Salah et Mohamed Belajouza), le président de CONECT (Tarak Cherif) et le président du directoire de l'Amen Bank (Ahmed El Karam).

Partant du constat que l'hôtellerie est un secteur particulièrement capitalistique et de la nécessaire rénovation du parc hôtelier, la FTH

appelle à une restructuration de la dette selon une nouvelle démarche élaborée avec l'association des professionnels des Banques (APTBEF, regroupant 23 banques et établissement financiers). Cette nouvelle démarche se base essentiellement sur l'adhésion volontaire des hôteliers ainsi que sur une solution « au cas par cas ». Le directeur de la STB a ainsi affirmé que les banques adhèrent à une telle démarche parce qu'*« il n'y a pas de relance du tourisme sans restructuration de l'hôtellerie »*, en ajoutant que *« les banques sont mues par une logique des affaires et [qu']il est plus rentable de négocier que d'avoir recours aux tribunaux ».*

Le MIT : un forum pour les professionnels

Avec cette conférence et bien d'autres organisées lors de cette édition du MIT, le salon est en voie de devenir un forum unique de rencontre et d'échange entre professionnels tunisiens, mais aussi de découverte de nouveaux opérateurs. Il en est ainsi de Destination Dahar, de l'antenne tunisienne de la fondation Swiss Contact, qui se fait connaître pour la première fois avec un beau stand, ou Oossafer, la plateforme BtoB lancée au mois de janvier en Tunisie *(voir photos)*.

Il resterait au MIT à s'affirmer auprès du grand public qui, à l'avenir, selon Afif Kchouk, *« bénéficiera d'un programme de promotion dédié ».*

Le nouveau bureau de la FTH



Le président de la FTH, Khaled Fakhfakh, et le DG de la STB, Samir Saïed



Le stand de la plateforme BtoB Oosafer



Le stand de Destination Dahar, antenne tunisienne de la fondation Swiss Contact



Réformer le tourisme tunisien : un livre pour le dire

A moins d'être réformé, le tourisme tunisien est voué à un recul certain. Pour qu'il survive, il faut enterrer nos anciens modes de gestion et de promotion, explique ici Lotfi Mansour qui vient d'y consacrer un livre sous le titre *«Le tourisme est mort, vive le tourisme !»*.

L'année 2015 était une vraie «annus horribilis» pour qui suit le tourisme tunisien. D'abord, il y a eu ce cri – *«Le tourisme est mort ! c'en est fini du tourisme !»* – d'un agent de voyages tunisien après l'attentat du Bardo. Un cri qui a suscité chez nous de nombreuses protestations indignées à l'encontre du journal Libération qui l'avait rapporté.

Ensuite, il y a eu la publication de l'index de compétitivité du tourisme par le Forum Economique mondial où la Tunisie est classée au 133e rang sur 144 pays pour la gestion de son image. Enfin, on a eu droit à l'attentat de Sousse, suivi des chiffres du World Travel & Tourism Council qui prédisaient un recul certain du tourisme tunisien à l'orée de 2026…

Comment répondre à autant de mauvaises nouvelles quand on a vécu les 20 dernières années par et pour le tourisme ? Que faire quand elles émanent d'institutions aussi crédibles que le Forum de Davos et le WTTC ? Mon choix a été de commencer un voyage à travers les chiffres et les politiques menées depuis une vingtaine d'années pour y voir clair. Un voyage qui a abouti à ce livre, *«Le tourisme est mort, vive le tourisme !»* et qui s'est construit autour des constatations suivantes :

- nous ne connaissons pas grand chose du poids réel de notre secteur faute d'un Compte Satellite du Tourisme (CST), recommandé depuis 2002 et dont l'instauration est «décidée» depuis 2010. L'OMT (Organisation Mondiale du Tourisme) semble avoir tiré les conclusions d'une telle mauvaise volonté de la Tunisie puisqu'elle a choisi, en février dernier, l'Algérie pour le lancement de son premier programme de renforcement des capacités statistiques au Maghreb. Laquelle Algérie s'engage à mettre en œuvre le CST d'ici 2019 ;
- les signes d'essoufflement du tourisme tunisien datent bien du début des années 2000, avec une baisse continue de la durée de séjour qui est passée en dessous de la barre des 5 jours en 2009 pour tomber à 2,7 jours en 2015. Une baisse qui touche aussi bien les Européens que les Maghrébins, et notamment les Algériens dont la durée de séjour est passée de 1,6 en 2009 à 0,9 jours en 2015. La Tunisie est de moins en moins capable de retenir ses visiteurs ou, comme le diagnostiquent les spécialistes, elle perd de son *«attractivité»*, une notion mesurable et qui se trouve aujourd'hui au cœur des politiques touristiques des grandes destinations. La mollesse des politiques menées depuis 20 ans n'a pas pu créer une croissance suffisante pour compenser cette baisse de la durée de séjour et son corollaire, la stagnation sinon le recul des recettes touristiques.

D'où les propositions :

- une meilleure mesure de l'impact économique du secteur et l'adoption

rapide du Compte Satellite du Tourisme ;

- un objectif de croissance au moins égal à celui de nos principaux concurrents pour les 10 prochaines années ;
- un engagement dans le e-tourisme ;
- un nouveau pacte de gouvernance du secteur pour une amélioration de sa compétitivité, un pacte qui suppose de remettre au centre de notre action l'amélioration de l'attractivité de la destination et des régions. Une telle amélioration passerait par une meilleure visibilité de l'offre culturelle, la création de marques-régions et le développement des filières.

Quid du plan de développement 2016-2020 annoncé par le Ministère du Tourisme ?

Malheureusement, l'optimisme affiché par ce plan, qui suppose une croissance de 14% par an des arrivées de touristes, est déjà mis à mal par les résultats de l'année 2016 où les arrivées n'augmentent que de 6% (malgré une année 2015 catastrophique) tandis que le secteur, selon la BCT, enregistre en 2015 et en 2016, et pour la première fois de son histoire, une contribution négative au PIB (–0,5% et –0,1%).

Lotfi Mansour

«Le tourisme est mort, vive le tourisme !» par Lotfi Mansour
Publié par Dad éditions, prix : 19,500 DT.
En vente à partir du 16 mars dans toutes les bonnes librairies ou auprès de MCM (port gratuit), tél. : 70 858 244/246.

La FTH soutient Tijani Haddad

Suite au jugement prononcé à l'encontre de Tijani Haddad et deux anciens ministres dans l'affaire du concert de Mariah Carey, la FTH exprime son soutien à l'ancien ministre du tourisme dans un communiqué *(voir texte ci-*

dessous).

La FTH souligne à juste titre que *« la prise en charge des frais d'hébergement et de restauration d'une star internationale est une pratique tout à fait courante »*. En effet, c'est le contraire qui aurait pu être reproché à un ministre de Tourisme qui laisserait ainsi passer une occasion d'associer le nom de la destination à un événement médiatique aux retombées internationales non négligeables.

« Les membres du Bureau Exécutif de la FTH, tant en leurs noms propres qu'en celui de tous les adhérents, expriment leur consternation face au jugement prononcé ce vendredi à l'encontre de leur confrère Tijani Haddad, et lui affirment leur soutien et leur entière solidarité ainsi qu'à toute sa famille. Sans aucunement vouloir interférer dans les affaires de la justice, il est important de préciser que la prise en charge de l'hébergement et des frais de restauration d'une star internationale est une pratique tout à fait courante dans le monde entier.

« La FTH demeure convaincue que justice sera rendue, et est totalement disposée à collaborer avec toute personne de bonne volonté voulant travailler sur ce dossier. »

Le Bureau Exécutif de la FTH

Khaled Fakhfakh : «La FTH sera une force de proposition»

Tout en changeant de style et de méthode de travail, le nouveau président de la FTH s'inscrit dans la continuité de son prédécesseur en prônant un partenariat renforcé avec l'administration. Entretien.

Le Tourisme

Où en est le nouveau bureau de la FTH à propos de la restructuration de la fédération et des propositions de relance du tourisme tunisien ?

Khaled Fakhfakh
Nous nous apprêtons à publier un "Livre blanc" sur l'endettement ainsi qu'un "Livre bleu", que nous adresserons au Chef du gouvernement, sur les problèmes du secteur et les solutions que nous préconisons. Par ailleurs, nous avons convenu avec le ministère du Tourisme de la présence de membres de notre bureau aux réunions portant sur les réformes du secteur. Ainsi, la FTH est présente à travers l'ensemble des membres de son bureau et non plus seulement à travers son président.

Mais au-delà, la restructuration de la FTH est-elle toujours d'actualité ?

Nous allons reprendre l'étude de restructuration faite il y a quelques années pour l'actualiser et la mettre en œuvre. D'ores et déjà, nous avons décidé de donner plus d'autonomie, y compris sur le plan financier, aux fédérations régionales qui sont plus à même de répondre aux spécificités de leurs régions.

Au niveau national, le changement touchera les statuts ainsi que l'organisation du syndicat. La FTH doit devenir plus démocratique et doit pouvoir, à terme, fonctionner sans les membres élus grâce à la création du poste de Directeur Général qui s'occupera du volet administratif et de la gestion courante de la fédération. La gestion de la FTH ne doit plus dépendre

de l’humeur ou du profil du président.

A écouter certaines de vos déclarations aux médias, on dirait que l’autorisation de l’immobilier touristique est séparée du problème de l’endettement hôtelier ; alors qu’elle en est une solution, du moins en partie…

En effet, l’idée de l’immobilier touristique était de permettre une mise à niveau des hôtels et d’absorber une partie de l’endettement. Cette idée est à applaudir, puisqu’elle ne coûte rien au contribuable tout en permettant des recettes pour l’Etat. Mais aujourd’hui, on est en train de dévier de cet esprit en multipliant les contraintes et en manquant de précision puisque les textes d’application ne sont pas publiés.

La plus-value à verser à l’AFT, pour payer d’éventuels aménagements qu’elle serait amener à faire, semble vous poser problème…

Oui, puisque le rôle de l’AFT s’est arrêté le jour où elle a vendu le terrain à l’hôtelier. L’aménagement résultant de cette opération est celui des parkings à agrandir, qui incombera à l’hôtelier. Le principe même de se faire payer une deuxième fois un terrain qui n’appartient plus à l’AFT pose problème ; le “business model” de l’AFT est certainement à revoir…

A propos de “business model”, que pensez-vous de la restructuration de l’ONTT en trois agences, dans les conseils desquelles vous auriez la même représentativité que celle que vous avez à l’ONTT, c’est-à dire un siège sur treize ?

Ce qui m’intéresse, c’est de savoir si les membres du gouvernement considèrent le tourisme comme un secteur important pour l’avenir du pays. Il est vrai que nous avons une administration omniprésente et que, en plus de notre interlocuteur de référence qu’est le ministère du Tourisme, nous devons, pour certains problèmes, nous adresser à une multitude de ministères, ce qui complique et alourdit nos démarches. C’est dans ce sens qu’il est important de faire du ministère du Tourisme un ministère de souveraineté, ou bien de le rattacher au Chef du gouvernement.

Dans l’état actuel des choses, on a besoin d’un ministère fort et peu importe qu’il soit organisé en trois agences ou pas… Ce que nous voulons, c’est un

Etat qui joue son rôle et qui ait le sens des priorités. Je pose la question : qu'est-ce qui est prioritaire, le secteur du Tourisme et de l'Artisanat qui pèse 800 000 employés, ou bien Tunisair, El Fouladh et Transtu qui ne comptent que quelques dizaines de milliers d'employés et qui sont de véritables gouffres financiers ?

Ce n'est pas parce que le l'hôtellerie tunisienne est constituée d'entreprises privées qu'elle ne doit pas bénéficier d'un soutien, et ce n'est pas à cause du mauvais comportement d'une poignée d'hôteliers qu'on peut laisser couvrir d'opprobre une industrie entière.

Vous semblez accorder une grande importance au rôle de l'Etat dans la relance du secteur. Quel serait alors votre rôle en tant qu'hôteliers et FTH ?

Nous devons devenir une force de proposition et établir un partenariat constructif ; nous n'avons pas d'adversaires. Nous n'entrerons ni dans la politique, ni dans la polémique, ni dans la confrontation. Nous comptons sur notre pouvoir de persuasion et d'explication pour faire avancer le secteur.

Concrètement, que demanderez-vous à l'Etat ? Prenons l'exemple de la loi sur les avantages fiscaux qui vient d'être votée, quel commentaire en faites-vous ?

Cette loi exclut des avantages fiscaux le tourisme et même une partie de l'industrie ; c'est une erreur. D'une manière générale, et pour une entreprise qui dégage des bénéfices, l'incitation fiscale est destinée à favoriser l'investissement au détriment de la distribution de dividendes. Tout Etat doit donc se féliciter que des entreprises arrivent au stade de la recherche de dégrèvement fiscal, puisque cela signifie qu'elles dégagent des bénéfices et qu'elles pensent à investir. L'hôtellerie est aujourd'hui en crise et la plupart des hôtels ne dégagent pas de bénéfices ; une incitation fiscale devrait donc les accompagner pour maintenir l'appareil de production et assainir leurs finances. En excluant le tourisme de cette loi, je crains qu'on n'ait réduit l'espoir de maintien et de redressement de beaucoup d'unités hôtelières.

Toujours dans le domaine fiscal, quelle est votre attitude concernant la taxe sur le chiffre d'affaires destinée au FODEC ? Et que pensez-vous de la gestion actuelle du FODEC lui-même ?

Nous avons pour ce fonds deux objectifs. Le premier, qui est accessoire et sur lequel le ministère du Tourisme nous donne satisfaction, est la rétrocession d'une partie de la taxe pour la fédération. Le second objectif, qui est essentiel, est de savoir si le FODEC est bien géré. Nous constatons que c'est le cas avec Mme Elloumi puisque le FODEC est utilisé pour promouvoir des régions qui en ont besoin (le Sud, Tabarka…). Concernant la participation de la FTH au FODEC, nous ne pouvons qu'applaudir l'attitude, positive et constructive, de la Ministre du Tourisme vis-à-vis des hôteliers.

Propos recueillis par L. Mansour

(Mis à jour le 01/03 à 20h12)

La Nuit des Idées à Tunis

Il y avait foule hier soir, devant et dans l'Institut Français, pour la 1ère édition de la Nuit des Idées à Tunis ; une manifestation intitulée "Alors on pense !" qui vient enrichir l'agenda culturel de la capitale.

Des centaines de Tunisois se bousculaient dans les trois espaces accueillant les nombreux (une soixantaine) artistes, intellectuels, hommes politiques ou économistes invités à s'exprimer et à débattre autour de la Tunisie.

Lancée à Paris en 2016 dans l'esprit de la Nuit de la Musique, cette manifestation a opté cette année pour le thème "Un monde en commun" autour duquel ont débattu des intervenants dans plusieurs villes du monde (Dakar, Los Angeles, Bruxelles…).

Une belle idée qui gagnerait à s'étendre en dehors des locaux de l'Institut Français pour ses prochaines éditions, afin de devenir un grand rendez-vous culturel dans l'espace public à l'instar de la biennale Dream City.

La médiathèque. En haut, la grande cour.
Des débats sur l'art urbain, la transition démocratique, le discours religieux…



Hommage en dessin et en direct au patrimoine architectural de Tunis



Laico Tunis : vers une ouverture en juin

Un différend opposant la société propriétaire de l'hôtel Laico Tunis à l'un de ses membres dissident a donné lieu, ces derniers jours, à une guerre de communiqués contradictoires. Un imbroglio juridico-politique qui devrait prendre fin avec la nomination de Mehdi Chakouna à la tête de la société propriétaire, et de Jassim Eledrissi *(photo)* à la direction générale de la société Laico Management (Tunis), comme le montre l'extrait du registre du commerce daté de ce jour.

Ibrahim Eldanfour, qui cumulait jusque-là ces deux fonctions, en a été démis au début de ce mois. Au sein du ministère tunisien du Tourisme, on se refuse à commenter cette affaire, tout en confirmant l'information officielle

concernant le départ d’Ibrahim Eldanfour émise par le ministère des Affaires Etrangères depuis le 4 janvier.

Nous avons pu rencontrer ce matin Mehdi Chakouna, Directeur Général de la Libyan African Investment Company (Laico), et Jassim Eledrissi, nouveau Directeur Général de Laico Management. Ceux-ci confirment, comme l’a rapporté notre confrère **Akher Khabar**, l’ouverture de l’hôtel Laico Tunis au début du mois de juin.

A ce propos, une conférence de presse devrait se tenir demain mardi 24 janvier. Un partenariat devrait y être annoncé avec une chaîne européenne d’envergure internationale pour la gestion de l’hôtel Laico Tunis.

Rappelons que la Libyan African Investment Company (Laico), dont dépend la société de gestion Laico Management, fait partie de LAP (Libya Africa Investment Portofolio, présidé par Ahmed Kochad) qui est présent en Tunisie dans les secteurs du pétrole (Oil Libya), de l’agriculture et de l’hôtellerie (Laico). Et ce sont toutes ces sociétés (LAP, Laico et Laico Management) qui appellent à la conférence de presse de demain.

LM

الجمهورية التونسية
وزارة العدل و حقوق الانسان
المحكمة الابتدائية بتونس
كتابة التجاري الاداري

السجل التجاري

مضمون من السجل التجاري
شخص معنوي

المرجع الفصل 63 من القانون عدد 44 لسنة 1995 الموزخ في 2 ماي 1995

التسجيل بالسجل التجاري

عدد الايداع **D2411182008** بتاريخ **2008/05/27**
عدد السجل التجاري س.ت.ش **B2440522008** عدد التصرف الداخلي **G01831272017**
ذات قادمة من وكالة النهوض بالصناعة تونس
تاريخ استخراج المضمون **2017/01/23**

معلومات تهم الشخص

اسم الشركة الجماعي **لايكو هوتالس مناجمنت كمباني ل ت د تونس فرع**
اسم الشركة الجماعي باللاتينية العلامة **LAICO HOTELS MANAGEMENT COMPANY LTD TUNISIE**
نوع الشركة او النظام القانوني **(فرع(شركة اجنبية**
الاسم التجاري
الإسم التجاري باللاتينية
قيمة راس المال **الدينار التونسي**
عنوان المقر الاجتماعي **ص.ب.263 شارع بحيرة ليمون عمارة نجمة البحر ضفاف البحيرة تونس 1053**
مدة الشركة
تاريخ قفل الحساب السنوي

تكوين الشركة

تاريخ ايداع القانون الاساسي **2008/05/27**
عدد الايداع بكتابة السجل التجاري **D2411182008** تاريخ الاشهار بالرائد الرسمي **2008/05/27**
مصدر الشركة **إحداث** طريقة الاستغلال **دائمة**
عدد رخصة التجارة **1055038X** تاريخ بداية النشاط **2008/05/26**
موضوع النشاط
التصرف السياحي

عنوان المحل الاصلي
الوضع القانوني للذات المعنوية

بتاريخ 2017/01/09 تم ايداع تغيير المدير العام
في 2017/01/04 إيداع ملف في تعيين مدير عام جديد
بتاريخ 2016/12/30 تم ايداع انهاء مهام مدير الفرع بتونس وتعيين مدير جديد
في 2016/12/09 إيداع ملف في تعيين مدير عام جديد
بتاريخ 2012/03/10 تم ايداع تسمية مدير عام جديد مع اعطائه النفوذ اللازم
في 2012/01/20 ايداع ملف في تسمية مدير عام جديد مع اعطائه النفوذ الازمة
في 2011/11/24 ايداع ملف في تثبيت السيد الجيلاني مخزوم كمدير عام واخضاع العمليات المالية والمصرفية للشركة الى التوقيع المزدوج بين كل من المدير العام والمدير المالي والاداري السيد بشير بن عمر او مدير الادارة الفنية الدكتور مصطفى ابو عجيلة علي الناثلي
في 2010/04/30 تغيير عنوان الشركة

معلومات تخص الادارة

الاسم و اللقب	تاريخ الولادة	العنوان	الصفة
جاسم خليفة غالي الادريسي	1980/08/06	ليبيا طرابلس (بلد أجنبي)	مدير عام

سلم المضمون بكتابة السجل التجاري بتونس في **2017/01/23**
ملاحظة : هذا المضمون يبن حالة السجل التجاري وقت تسليمه و لا تعتد النسخ المصورة منه

FTH : élection d’un nouveau bureau exécutif

Les membres du Conseil national de la FTH récemment élu ont procédé aujourd’hui à l’élection d’un nouveau bureau exécutif dont la composition est la suivante :

Président : **Khaled Fakhfakh**

Secrétaire Générale : **Rym Belajouza**

Trésorière : **Dora Milad**

Vice-Trésorière : **Amina Sta**

Vice-Secrétaire Générale : **Mouna Ben Halima**

Vice-Président, Président de la FRH de Monastir, et Président de la commission Administrative, Sociale et Juridique : **Slim Dimassi**

Vice-Président, Président de la FRH de Djerba-Zarzis et Président de la commission Financement : **Jalel Henchiri**

Vice-Président, Président de la FRH de Hammamet-Cap Bon et Président de la commission Marketing et Promotion : **Mehdi Allani**

Présidente de la commission Formation et Communication : **Mouna Ben Halima**

Présidente de la commission Environnement et Développement Durable : **Narjess Bouasker**

Président de la commission Sécurité : **Ahmed Belli**

Vice-Président, Président de la FRH de Tunis : **Ahmed Kamoun**

Vice-Président, Président de la FRH de Sousse : **Hichem Driss**

Vice-Président, Président de la FRH de Sfax : **Mohamed Abid**

Vice-Président, Président de la FRH de Mahdia : **Ridha Taktak**

Vice-Président, Président de la FRH de Tozeur : **Moncef Makhlouf**

Vice-Président, Président de la FRH de Tabarka : **Nabil Ben Abdallah**

Selon le communiqué de la FTH, les priorités du nouveau Conseil National seront :

- œuvrer à positionner le secteur parmi les secteurs stratégiques prioritaires du pays ;
- valoriser la destination aussi bien sur le marché intérieur qu'à l'international ;
- fédérer et renforcer la représentativité des hôteliers au sein de la FTH ;
- mettre à niveau le produit hôtelier en trouvant les mécanismes adéquats pour solutionner la difficulté de financement des unités hôtelières ;
- moderniser la gouvernance de la FTH et appuyer sa décentralisation en réformant les statuts ;
- consolider les relations avec les principaux acteurs du secteur touristique (institutions et administrations) en étant une force de proposition ;
- s'engager pour l'amélioration de la qualité des prestations hôtelières afin d'assurer leur conformité avec les standards internationaux.

Dont acte.

Photo : Khaled Fakhfakh et Radhouane Ben Salah, nouveau et ancien présidents de la FTH

Dougga : nos ancêtres les Numides

A l'occasion du 20ème anniversaire de son inscription au Patrimoine mondial, le spécialiste de Dougga Mustapha Khanoussi revient pour nous sur l'importance de ce site qui en dit beaucoup sur l'histoire de notre pays.

A la lumière des découvertes récentes, on apprend comment de vieux citadins autochtones ont adopté le mode de vie romain au point de construire eux-mêmes, au cœur de leur ville, la plupart des monuments de style romain qu'on admire aujourd'hui. Entretien.

Qu'est-ce qui a changé depuis vingt ans dans la connaissance que l'on a de Dougga et de son histoire ?

Mustapha Khanoussi Les avancées sur le plan scientifique sont exceptionnelles. La plus importante est qu'on a mis fin à une hypothèse acceptée par toute la communauté scientifique depuis plus d'un siècle, et qui considérait qu'il y avait à l'époque romaine deux ensembles distincts : une ville indigène ancienne en haut du site, et une ville romaine créée ex-nihilo en contrebas. Depuis, la preuve a été apportée qu'en réalité, les deux communautés – anciens habitants numides et nouveaux habitants romains – ont cohabité dans le même espace urbain. Moi-même, en analysant les données disponibles, j'étais déjà arrivé à la conviction que Dougga n'avait jamais été une "ville double". Ce que les recherches archéologiques n'ont fait que confirmer par la suite. L'avancée la plus spectaculaire a été la redécouverte d'un monument dont les vestiges sont voisins du Capitole, et qu'on avait interprété au début du XXe siècle comme un bassin datant de la première époque romaine. Il s'est révélé être le *maqdes* – le sanctuaire, en langue sémitique – de Massinissa. Ce que l'ancienne hypothèse empêchait de voir. De même, on croyait que le mausolée numide [situé plus bas que la supposée"ville romaine"] se trouvait en pleine campagne. Or on a retrouvé des parties de murs préromains à proximité, dans la maison du Trifolium. Le mausolée faisait en réalité partie d'une nécropole située dans la ville numide.

Autre découverte : ce qu'on prenait pour les vestiges de remparts numides

avec des tours s'est révélé être un mur de l'Antiquité tardive, tandis que ces "tours" étaient des monuments funéraires numides. Thugga n'a jamais eu de fortifications à l'époque numide.
Les fouilles récentes ont aussi révélé une architecture funéraire numide très variée (mausolées, dolmens, *bazinas*, sépultures à base quadrangulaire) et une sépulture préhistorique datant du début du II^{e} millénaire avant J.-C. Le site était donc déjà occupé à l'extrême fin de la Préhistoire.

Peut-on dire que Dougga est le plus important site du Maghreb pour la compréhension de la société romano-africaine ?

Pour moi, oui. C'est en tout cas l'un des plus importants et des mieux documentés. Un texte de Diodore de Sicile mentionne Dougga au temps de l'expédition d'Agathocle en Afrique (fin du IV^{e} siècle avant J.-C.) comme une « *"polis" (ville) d'une belle grandeur* ». Quand on connaît le peu de considération des Grecs pour les peuples "barbares", cela dit bien que la Dougga numide était une véritable ville, pas un village ni une bourgade. Quel autre site d'époque punique bénéficie d'un tel témoignage ?
Dougga est aussi le seul site où on a constaté l'utilisation de la langue libyque dans les textes officiels. Je pense pour ma part qu'elle a été le berceau de l'invention de l'alphabet libyque. L'inscription bilingue, en libyque et en punique, du mausolée de Dougga, aujourd'hui exposée au British Museum à Londres, est pour le déchiffrement de l'alphabet libyque l'équivalent de la pierre de Rosette qui a permis de déchiffrer les hiéroglyphes égyptiens.

Pour moi, avec l'installation des colons romains sous le règne de l'empereur Tibère (14-37 après J.-C.), Dougga a cessé d'être une ville numide à 100%, mais elle n'est jamais devenue une ville romaine à 100% car l'héritage numido-punique est resté très fort : tissu urbain, habitat, murs… Avec le temps, une parure monumentale à la romaine a été mise en place avec la contribution de riches donateurs des deux communautés. Une riche collection d'inscriptions latines nous permet de suivre pas à pas ce phénomène de brassage et de promotion sociale des autochtones. On a le cas de la famille autochtone des Gabinii qui a marqué la topographie du site entre le milieu du I^{er} siècle après J.-C. et le milieu du III^{e}. Une autre famille autochtone, les Marcii, a financé le Capitole et le Théâtre.
Cette histoire a dû exister ailleurs, mais c'est à Dougga qu'elle est la plus visible et la mieux lisible. On la touche presque.

Mustapha Khanoussi est Directeur de Recherche en Histoire ancienne et archéologie antique, ancien conservateur du site de Dougga et expert en patrimoine mondial.



Dougga : le mausolée numide.

En haut : le théâtre.

FTH : mieux vaut tard que jamais

La FTH opère sa mue. L'Assemblée générale qui vient de se tenir le 6 janvier 2016 a débouché sur l'élection des 10 membres qui complètent le Conseil National ; celui-ci comprend déjà 27 membres élus des régions et 3 membres représentant les chaînes hôtelières.

Les nouveaux membres élus sont :

Khaled Fakhfakh, Skander Kateb, Hsen Knani, Mouna Allani, Welid Ben Amor, Malek Boujbel, Mossab Batikh, Mounir Sahli, Slah Ben Ahmed, Med Ali Miled.

Cette élection confirme l'arrivée aux commandes de la FTH des quadra et quinquagénaires. Ceux-ci éliront probablement à la présidence un des leurs, à savoir Khaled Fakhfakh (54 ans, hôtel Manar à Hammamet). Un passage de témoin en douceur qui a été rendu possible grâce à la mobilisation de la « nouvelle génération d'hôteliers », mais aussi grâce à l'appui du bureau sortant, et à leur tête celui de Radhouane Ben Salah qui a su convaincre les réticences des uns et, il faut le dire, manœuvrer pour neutraliser les quelques rares récalcitrants au changement.

Ainsi, on peut espérer dans les prochaines semaines des avancées sur un certain nombre de dossiers, dont la restructuration de la fédération elle-même et la relance de l'Union des Métiers du Tourisme. Cette dernière a été créée légalement sans jamais voir le jour dans les faits à cause *« des réticences de certains membres de l'ancien bureau »*, comme a tenu à souligner Wajdi Skhiri, secrétaire général sortant, lors de la présentation du rapport moral.

Photo : un passage de témoin dans une ambiance bon enfant.
Radhouane Ben Salah, Président sortant, entouré de quelques membres de la nouvelle génération d'hôteliers : *(de g. à dr.)* Mouna Allani, Khaled Fakhfakh, Rym Ben Fadhel, Zied Boussarsar.